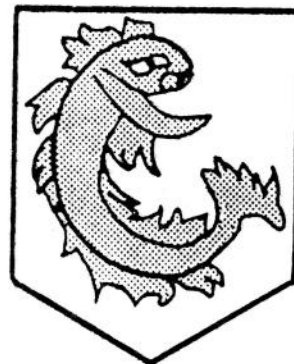


LE DÉMINEUR

BULLETIN TRIMESTRIEL DE LA
Fraternelle des Démineurs de Belgique



SOMMAIRE

1. MANIFESTATION AU MONUMENT NATIONAL A STAVELOT.
2. LE 11 NOVEMBRE 1989 - ARMISTICE.
3. SAINTE BARBE.
4. COMMUNICATIONS DIVERSES.
5. LA SECTION DU BRABANT.
6. SOUVENIRS ET ANECDOTES D'UN DEMINEUR.

BUREAU DE DEPOT : TERVUREN 1
4ième trimestre 1989
Parution : janvier 1990

Rédacteur responsable :

BERGES A.
Livingstonelaan 22
1980 TERVUREN

A la fin de cette année, il ne nous
reste plus qu'à vous souhaiter nos
meilleurs voeux pour 1990!



Pff...Je n'avais jamais pensé
y arriver à temps!

COMMEMORATION AU MONUMENT NATIONAL DE STAVELOTLE DIMANCHE 10 SEPTEMBRE

Pour la 36ème fois, les démineurs, anciens et nouveaux, se sont rendus à STAVELOT pour rendre hommage à leurs camarades qui sont tombés victimes du Devoir.

Comme à l'habitude, les participants se retrouvent dans la cour de l'Hôtel de Ville, où l'on note la présence du Colonel BERTIN, notre Président national, du Major JAMBE, nouveau Chef de Corps du Service de Déminage de la Force Terrestre, accompagné d'une importante délégation de son unité et de la Force Aérienne, de Madame GEORGE, veuve de notre ancien Président, de Mademoiselle SEVERIN, notre marraine, de Madame DAUTEL, veuve d'un ancien Chef de Corps, de Madame GODFRIN, veuve d'un démineur de la Force Navale tué dans l'accident de 1965, ainsi que du Bourgmestre de STAVELOT, Monsieur MONVILLE, entouré de membre du Collège échevinal et de conseillers communaux, d'une délégation du Wing de DUREN, de Monsieur ALFF, Président de la section de VERVIERS de la Fraternelle du 3ème Génie, sans omettre de rappeler la présence de délégations d'associations patriotiques et autres avec leur drapeau.

Deux personnes se sont excusées, à savoir Monsieur Robert RAINOTTE, en raison de l'état de santé de son épouse et Madame OZER, veuve d'un ancien Echevin de la Ville de STAVELOT.

La Royale Harmonie "l'Emulation", sous la conduite de Monsieur Michel MALPAS, prête à nouveau son concours à la réussite de cette journée et c'est cette formation que l'on retrouve en tête du cortège qui se dirige vers l'église où a lieu, à 10 H.45 l'Office religieux célébré par Monsieur le Doyen SEVRIN à la mémoire des Démineurs tombés en service et de toutes les victimes des deux guerres.

En plus du concours apporté par la chorale paroissiale, deux musiciens, Monsieur Raymond MICHA, Directeur du Festival de la Musique de STAVELOT, et Monsieur Michel MALPAS, directeur de l'Harmonie "l'Emulation", exécutent à l'orgue et au violon les trois oeuvres suivantes : Chorale de BACH, 1er mouvement de la sonate n° 2 de HAENDEL et Panis Angelicus de César FRANCK.

Après l'Office, le cortège se reforme pour se diriger vers le Monument aux Morts des deux guerres de la ville de STAVELOT où a lieu le dépôt de fleurs par le Bourgmestre de la Ville et par notre Président national, tandis que retentit la sonnerie "Aux Champs", suivis de l'exécution de la Brabançonne.

Toujours musique en tête, le cortège s'en va vers le Monument National des Démineurs en face duquel prennent place les autorités pendant que la Royale Harmonie "l'Emulation" interprète la Marche des Démineurs.

Le Major JAMBE s'adresse alors aux participants en ces termes :

"Nous sommes rassemblés ici autour du Monument National pour honorer la mémoire de nos anciens Démineurs, victimes de leur devoir.

Cette cérémonie nationale témoigne avec les autorités civiles et militaires, avec les membres de la Fraternelle, avec les amis, de notre attachement à notre pays et à ses traditions.

Enfin, les Démineurs en service actif des trois Forces marquent par leur présence leur fierté et leur fidélité aux Services de Déminage et leur honneur de continuer encore maintenant leur mission de sécurité au profit de la population nationale malgré le danger encouru".

Toujours écouté avec émotion, l'appel aux Morts, par le Docteur PRIGNON, Président de la Section Provinciale de LIEGE, secondé par les Adjudants LALLEMAND et CRABEELS, est suivi du dépôt de fleurs par le Colonel BERTIN, pour la Fraternelle des Démineurs, par le Bourgmestre, Monsieur MONVILLE, pour la Ville de STAVELOT, et par le Chef de Corps du Wing de DUREN. Retentit alors la sonnerie du "Last Post" avec enchaînement par la Brabançonne.

Des pots fumigènes disposés derrière le Monument par le Service de Déminage sortent nos trois couleurs nationales qui recueillent les applaudissements des participants.

Le cortège se reforme pour se diriger vers l'Hôtel de Ville où le Bourgmestre reçoit les participants dans la salle du Chapître.

Après quelques mots de bienvenue, le Bourgmestre évoque la visite d'une délégation de Stavelotains à la caserne de HEVERLEE le 05 septembre. Il remercie le Major JAMBE de l'accueil réservé à ses concitoyens. De son côté, le Colonel BERTIN remercie tous ceux qui ont oeuvré afin que cette journée soit une réussite. Le Major JAMBE s'associe aux mots du Président de la Fraternelle et adresse ses remerciements particuliers aux familles des Démineurs pour leur présence en ce jour. Un échange de cadeaux s'ensuit.

Le Bourgmestre s'empresse alors d'inviter les participants à passer au comptoir pour déguster l'apéritif.

Nonante personnes se retrouvent à l'auberge Saint-Remacle pour le repas devenu traditionnel et auquel participent notamment le Bourgmestre, Monsieur MONVILLE, le 1er échevin, Monsieur LEBRUN, et notre vieille connaissance, l'échevin, Monsieur LEMAIRE.

Journée réussie.

Samedi 11 novembre 1989 à 11 h. Armistice

Le samedi 11 novembre 1922, en présence du Roi ALBERT, du Prince LEOPOLD - qui participa aux combats de 1914-1918 en tant que soldat du 12ème de Ligne - et des autorités belges, fut inhumé un de nos héros mort au front. Un inconnu.

La veille, en gare de BRUGES, cinq cercueils de "jass" tombés au champ d'honneur à LIEGE, NAMUR, dans les tranchées de l'Yser et dans nos FLANDRES, furent déposés dans une chapelle ardente. Un aveugle de guerre, Monsieur HASSEBROECKX, désigna l'un d'eux. C'est celui-là qui, le lendemain, au terme d'une translation triomphale jusqu'à la gare du Nord, fut inhumé au pied de la Colonne du Congrès à Bruxelles, quatre ans, jour pour jour, après la signature de l'Armitice. La cérémonie se déroula sous les yeux d'une foule immense, bouleversée au passage de la glorieuse dépouille déposée sur un affût de canon traîné par six chevaux, au son de "La Brabançonne" exécutée dans un mouvement très lent, précédant la sonnerie aux champs des clairons.

Ce matin-là, le Roi-Soldat prononça des phrases particulièrement marquantes : "Ici, au pied du monument qui commémore la fondation de notre indépendance nationale, dont le nom rappelle l'Assemblée illustre qui dota la BELGIQUE d'une charte considérée dans l'univers comme un modèle, ici reposera désormais le corps d'un héros inconnu, personnification de la défense de cette indépendance..."

Nous ne nous préoccupons pas de savoir s'il est bourgeois, ouvrier ou paysan, s'il est flamand ou wallon, nous l'honorons parce qu'il personnifie à nos yeux les plus solides qualités de notre race..."

Comme le rappelle le Président du Comité de la Flamme, c'est sous l'impulsion du Bourgmestre Adolphe MAX que Monsieur MALFAIT, architecte de la Ville, fixa le choix d'un projet pour la flamme: un flambeau unique, à la tête de la dalle sacrée.

Dans les années qui suivirent cette cérémonie qui resta gravée dans la mémoire collective, le Roi ALBERT puis le Roi LEOPOLD III présidèrent fidèlement à la journée du 11 Novembre en présence de très nombreux anciens combattants, de groupement de jeunes et d'élèves de nos écoles. Cependant, l'âge créa des vides dans les rangs.

Attentif à ce phénomène, le Roi BAUDOUIN a les yeux fixés sur l'avenir. En 1952, le Souverain procéda, pour la première fois, au ravivage de la Flamme. Ce souvenir doit évidemment se vivre dans le présent quotidien.

On connaît l'extrême sollicitude du Roi BAUDOUIN pour les anciens combattants et sa totale gratitude envers ceux qui payèrent de leur vie la défense de notre liberté.

SAINTE BARBE A HOUTHULST

Le Dimanche 03 décembre, à l'initiative du Président Mr. TOUSSAINT, la section de la Flandre Occidentale a organisé sa fête de Ste BARBE dans la salle des fêtes "HARLEKIJN" à HOUTHULST.

En présence du Bourgmestre et du 1er Echevin de la commune de HOUTHULST, quatre-vingt cinq membres, sympathisants et amis ont participé à cette manifestation culinaire.

Encore cette année, POL n'a pas ménagé son ardeur fin que cette fête devienne un grand succès.

L'assemblée débutera par un apéritif offert par le Président.

Après avoir pris place autour d'une table bien garnie, une minute de silence fut observée à la mémoire des amis qui nous ont quittés cette année.

Suivant un potage Argenteuil, du saumon norvégien est servi.

A la suite de quoi nous avons pu nous régaler avec des noix de jambon avec garniture jardinière, accompagnées d'un vin naturellement délicieux. Pendant que nous dégustions un café fort, une tombola s'organisait. La façon dont notre Président parvient, comme chaque année, à rassembler un tel nombre de lots reste pour nous une énigme.

Nous avons ensuite bu quelques pintes, tout en se rappelant les souvenirs des années écoulées.

Félicitations, Mr et Mme TOUSSAINT, pour cette journée très réussie et pour leur activités au sein de la Fraternelle.

Pour cela, tous nos remerciements.

DENEVE KAREL

COMMUNICATIONS DIVERSES

A. Naissance, décès

1. Décès

Nous déplorons le décès des membres suivants :

Section HAINAUT	: Mr. LANDUYT, Gaston
Section Flandre Occidentale	: Mr. VANLERBERGHE, Henri
	Mr. BOGAERT, Leon
	Mme Vve. VANDEVOORDE

Nous présentons nos sincères condoléances à ces familles ainsi qu'à la famille VERPLANCKE pour le décès du papa et à la famille SCHACHT pour le décès de leur maman.

2. Naissance

Toutes nos félicitations à la famille DANNEELS, pour la naissance du petit CEDRIC.

3. Nomination religieuse

Le 23/10/89, Mr DEKEYREL Palmer fût ordonné diacre à DIXMUDE par Monseigneur VAN GHELUWE.

B. Les fêtes de Ste. BARBE

1. Le Service de Déminage de la Force Terrestre a fêté la Ste. BARBE le 01 décembre 1989 dans ses installations à HEVERLEE.
2. La section du Brabant a eu sa journée de Ste. BARBE le 09 décembre 1989 au local de l'A.S., rue du Luxembourg 33 à BRUXELLES.
3. La Section de la Flandre Occidentale a organisé sa fête de Ste. BARBE le 03 décembre à HOUTHULST.

C. La section du Brabant

Provisoirement, la section du Brabant tiendra ses réunions mensuelles le 3ème jeudi du mois à 15.30 Hr au local de l'A.S.

Nous sommes à la recherche d'un autre local parce que l'A.S. fermera ses portes en juillet 1990.

Afin de satisfaire à la demande de Mr. DELHEZ qui désire se décharger de sa fonction de secrétaire-trésorier du BRABANT, et après avoir consulté certains membres qui, pour des raisons diverses, ne peuvent accepter, on a décidé ensemble que le poste serait cumulé provisoirement par Mr. BERGES A.

D. Votre conseil d'administration

Celui-ci a tenu ses réunions trimestrielles prévues. En plus, des délégation ont participé à :

- OVERIJSE : Festivités de l'UFAC local
- BRUXELLES : Festivités du 08 novembre
- BRUXELLES : GENIE le 08 décembre
- STAVELOT : Inauguration d'une plaque commémorative pour les 157 tués par les nazis.

E. ATTENTION

Les cartes de membres 1990 sont dès à présent disponibles dans votre section.

Nous insistons auprès de nos membres pour qu'ils payent dès maintenant cette cotisation afin de nous éviter l'envoi de rappels (la poste est chère). Veuillez trouver ci-après les numéros de compte des différentes sections.

NATIONAL :	210-0257747-70
BRABANT :	000-0817353-31
HAINAUT :	000-0181949-74
FL. OCC. :	385-0062695-96
FL. OR. :	000-0150164-08
LIEGE :	000-0790211-49
D .A.S. :	001-1357579-43

Petites histoires curieuses et amusantes, ...parfois

(par M. LALLEMAND)

En vous contant ces petites histoires, je n'ai aucune prétention, sinon celle d'affirmer qu'elles ne sont pas le fruit de mon imagination, mais au contraire parfaitement authentiques et vécues lors de ma carrière de Démineur.

Cette carrière, je l'ai officiellement commencée le 15 juin 1942, c'est à dire pendant la guerre. Le S.E.D.E.E.O. (Service d'Enlèvement et Destruction des Engins Explosifs et Obstacles) était commandé par le Major SAMYN, sous les auspices du Commissariat Général à la Restauration du Pays. Le Secrétaire Général qui en avait la charge était Monsieur LEFEBURE qui, après les hostilités devint Directeur au Ministère des Finances. Ce préambule est nécessaire afin que soient situés dans le temps certains récits qui vont suivre.

XXXXXXXXXX

Lors de la capitulation, ce qui restait du 8ème Bataillon du Génie, dont je faisais partie, fut ramené à HASSELT et cantonné à la caserne des Dames Blanches, le Colonel BEAUPAIN s'y trouvait et c'était le Major GRANJEAN qui en assurait le commandement, assisté par les Lieutenants DESMET et BOVEROUX, qui devaient par la suite devenir respectivement chefs du S.E.D.E.E.O. NAMUR ET LIEGE.

Notre mission consistait au ramassage et au désamorçage des engins qui jonchaient le sol du LIMBOURG. Nous jouissions d'une relative liberté de circulation, surtout pendant notre travail, car les schleus préféraient ne pas s'y frotter. Au cours de l'un de nos périples, nous fîmes arrêt (nous étions huit dans notre véhicule) au marché de GENK. Immédiatement, nous fûmes entourés par la foule avide de nous poser des questions, parmi elle, beaucoup de personnes attendaient le retour d'un parent. (Nous étions à la mi-juin 1940). Ces braves gens s'inquiétaient de savoir si nous étions bien nourris par nos gardiens. C'est alors que l'un de mes hommes exhiba un de ces affreux pain allemand, sans levain, sur et coriace, mais à moitié pourri; il en était vert de gris, il traînait depuis pas mal de jour sous la banquette. Dans un élan de générosité, un marchand de cervelas fit don de plus de 15 pièces. Il nous fut apporté du pain, des oeufs, des fruits, et que sais-je encore! A cette époque, ce n'était pas encore l'ère des restrictions et, il était trop tard pour avouer que le pain moisi...c'était une blague.

XXXXXXXXXX

Certains membres du 8ème Bataillon du Génie restèrent plus de 18 mois à HASSELT. Or après la guerre, devenu membre du Conseil d'Administration de la Fraternelle des Démineurs, je fus chargé de défendre les droits moraux et matériels des Démineurs devant la Commission présidée par le Général LEBERT. m'y étant amené, en civil, je fus présenté à un aéropage d'Officiers supérieurs, par le Commandant démineur DIEU, comme étant celui qui se ferait l'avocat de nos revendications. Lorsque la copie du procès-verbal de la séance nous parvint, j'y étais qualifié de

"Maître LALLEMAND", j'avais pris du galon au sein du Barreau de BRUXELLES! Avant de me rendre à la dite séance, je m'étais rendu chez le Colonel BEAUPAIN afin de recueillir ses avis et conseils. Quelle ne fut pas ma stupéfaction d'apprendre qu'il était préférable pour moi, toujours en service actif, tout comme pour lui, de ne pas soulever la question de la reconnaissance des Démineurs de HASSELT, au titre de prisonnier de guerre, car nous avions été mis, après la capitulation, à la disposition des Allemands par un Lieutenant Général belge, prisonnier à BRUXELLES, et dont il s'abstint de me révéler le nom. Voilà pourquoi les prisonniers de HASSELT ne furent jamais classés dans la catégorie des P.G. Je ne devais à ce Monsieur, dont il ne fallait pas dévoiler l'attitude inconvenante, que le fait de m'avoir permis de commencer à apprendre mon métier de Démineur. En ce faisant, il avait fait fi de l'article III, paragraphe 14 de la Convention de GENEVE, interdisant l'emploi des P.G. à des travaux dangereux. Peut-être avait-il, en ce faisant, cherché à s'attirer les bonnes grâces de l'occupant.

XXXXXXXXXXXX

Peu avant la libération de la ville de LIEGE, un coup de fil en provenance d'un commissariat, nous demandait d'aller examiner un colis qui paraissait suspect à son destinataire. M'étant rendu au préalable au bureau de police, j'appris que le quidam n'était pas précisément blanc en ce qui concernait son attitude civique. Il habitait dans la rue de Joie, bien mal dénommée pour lui. Ce ne fut qu'avec précaution qu'il m'ouvrit sa porte. Il m'indiqua le colis. Rien de spécial à première vue : papier d'emballage gris, ficelle bien ligaturée, aucun bruit à l'intérieur. Il fut pris d'une véritable panique lorsqu'il me vit prêt à couper la ficelle et me demanda - ses dents jouant les castagnettes - d'exécuter ce travail au fond de son jardin. Il s'avéra qu'il s'agissait, pour ce collabo, d'une sinistre farce : un petit cercueil dans lequel se trouvait...une crotte de chien toute sèche. Il s'efforça d'en rire, mais c'était un rire jaune qui s'effaça totalement quand je le prévins que ce ne pouvait être qu'un avertissement.

XXXXXXXXXXXX

Les membres du S.E.D.E.E.O. LIEGE, sous les ordres du Lieutenant BOVEROUX, avaient dans leur attributions les provinces de LIEGE et du LIMBOURG. Ne recevant pas plus de timbres de ravitaillement que les autres citoyens du pays, ils avaient imaginé de combler cette carence en cherchant : patates, beurre, oeufs et autres victuailles, au cours de leur pèlerinages. Mais voilà! Sur le chemin du retour ils étaient fréquemment contrôlés par les jeunes gendarmes recrutés par le sinistre secrétaire général, ROINSEE, un collaborateur notoire, ou encore par la Zwarte Brigade et les Gardes Wallonnes, qui ne trouvèrent jamais rien, et pour cause. Ayant vidé une bombe de 500 Kg, ils plaçaient la récolte à l'intérieur et revissaient le fond sur lequel était placé un détonateur fictif. Bien entendu, ces admirateurs de l'Ordre Nouveau ne poussèrent jamais leur zèle jusqu'à un examen approfondi, leur courage avait des limites très restreintes!

A suivre...